



## NOTICE

### à lire avant toute demande d'inscription

Les demandes d'inscriptions à l'Écolothèque pour l'année 2024-2025 sont ouvertes :

<http://ecolothèque.montpellier3m.fr/espace-ecoles/inscriptions>

Ces demandes concernent 4 formules d'accueil dont les modalités sont détaillées sur notre site :

- [la visite en autonomie](#)
- [la visite thématique](#)
- [le projet spécifique](#)
- [la classe à la semaine](#)

**Visite en autonomie :** Les enfants de cycle 1 sont prioritaires sur ce type d'accueil. Au sein du cycle, les GS sont priorisés, puis les MS et enfin les PS.

**Visite thématique :** Seulement à partir de la GS (les classes mixtes avec des PS ou des MS sont donc exclues de ce type d'accueil). Les thématiques traitées peuvent être : la faune, la flore, l'étude de milieu, les déchets, l'astronomie, l'énergie, l'eau, la météorologie.

- Pour les GS et CP, seules les thématiques « faune » et « flore » sont développées.
- Les thématiques « étude de milieu » et « déchets » sont proposées à partir du CE1.
- Les thématiques « eau » et « météorologie » sont accessibles à partir du CE2.
- Les thématiques « énergie » et « astronomie » ne s'adressent qu'aux classes de CM.

**Projet spécifique et classe à la semaine :** Seulement à partir du CE1 et exclusivement pour les thématiques « faune », « flore » et « étude de milieu ».

Avant toute demande, nous vous invitons à découvrir les actions pédagogiques proposées à l'Écolothèque dans le [catalogue des activités](#). Vous pouvez par ailleurs retrouver le détail de toutes nos animations dans la [Pédagothèque](#).

Seules les demandes faites par l'intermédiaire des formulaires en ligne seront prises en compte. Chaque demande s'inscrit dans un projet de classe et il est impératif qu'elle soit **rédigée personnellement par l'enseignant titulaire de la classe**. Vous pouvez effectuer vos demandes **jusqu'au 31-07-2024 inclus**.

Le choix des classes retenues s'établit à partir des critères suivants : la structuration et l'intérêt du projet, le cycle de la classe (priorité au cycle 3 pour les classes encadrées), la représentation des différentes communes de la Métropole, la rotation des enseignants reçus à l'Écolothèque.

Toutes les demandes seront étudiées début septembre et les réponses seront envoyées au plus tard début octobre 2024 via les circonscriptions.

À partir de la rentrée de septembre 2024, si la classe ne peut venir avec les transports urbains, le déplacement vers l'Écolothèque est à la charge de la commune.

**Attention, les demandes qui ne correspondront pas aux critères énoncés dans cette notice, ne seront pas étudiées et ne recevront pas de réponse.**